

Tél.: 082/21.47.20 - Fax: 082/21.47.31 Mail: <u>info@doische.be</u> - <u>www.doische.be</u>

Règlement Général de Police (Art. 1er à 3/2)

_	DEMANDE D'AUTORISATION DE MANIFESTATION PUBLIQUE EN PLEIN AIR				
(Art.2 §1 ^{er} du Règlemen	t General de Police)				
□ DECLARATION DE	DECLARATION DE MANIFESTATION PUBLIQUE EN LIEU CLOS ET COUVERT				
(Art.2 §2 du Règlement	Général de Police)				
(cochez)					
Formulaire à re	ntrer au plus	tard 1 mois	avant la manifestation		
Nom de l'événement :					
D					
Dates et heures de début e	t fin de la manifes	<u>:ation</u> (joindre an	nexe si necessaire) :		
Lieu de la manifestation :	Doische		Matagne-la-Petite		
(cochez)	Gimnée		Matagne-la-Grande		
	Romerée		Soulme		
	☐ Niverlée		Gochenée		
	Vaucelles		Vodelée		
Type de manifestation :	■ Bal en plein a	air 🗖	Manifestation sportive (préciser)		
(cochez)	☐ Bal sous cha		Rallye (ancêtres, vitesse)		
(8881182)	□ Bal dans une		Course cycliste ou autres		
	□ Souper / dîne		Tir au clays		
	☐ Kermesse / fe				
	Grand feu		Fête diverse (préciser)		
	Spectacle		Stages divers (préciser)		
	Concert		Brocante		
	Concours agr	ricole	Marche gourmande		
	Exposition / t	héâtre 🔲	Autre (à préciser)		
Précisions (accès, issues,	chapiteaux, tentes	, podiums, buvet	tes, friteries,):		
Parking(s) prévu(s):					
<u>. a.i.i.i.g(o) p.o.a(o)</u> .					
<u>Itinéraire projeté</u> (s'il y a lieu) (joindre annexe si nécessaire) :					
Nombre de personnes attendues (estimation) :					



Tél.: 082/21.47.20 - Fax: 082/21.47.31 Mail: <u>info@doische.be</u> - <u>www.doische.be</u>

En	cas de location d'une salle :				
•	Nom de la salle ou du local :				
•	Adresse complète :				
•	Capacité maximale :				
	ez-vous consulté le Règlement d'ordre intérieur de la salle ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Inexistant				
En (cas d'occupation d'un terrain :				
•	Nom du propriétaire :				
•	Localisation (adresse): \$\triangle\$ Joindre un plan de situation pour faciliter la localisation				
Ass	sociation(s) et/ou personne(s) organisatrice(s) :				
Nor	m:				
	esse:				
	. – gsm :				
	urriel:				
Fon	nction dans le comité ou l'association :				
	sonne responsable de manifestation et présente sur les lieux de l'événement :				
	n:				
	esse:				
	. – gsm:				
Cou	ırriel :				
Nº (de gsm de 2 personnes du comité organisateur présentes sur place pendant la manifestation :				
Nor	n:Nom:				
	m:				
	surance contractée en responsabilité civile (risques liés à la manifestation art. 2 §1er et 2 du R.G.P.) :				
	mpagnie:				
N° (de contrat :				
Res	sponsable de la sonorisation - DJ :				
Nor					
Adr	esse:				
	. – gsm:				
Nor	m et n° gsm de la personne présente sur place :				
Ren	<u>marque</u> : le producteur du son n'est pas lui-même responsable des nuisances sonores. Seu				
ľorg	ganisateur de l'événement est responsable.				
Soc	<u>ciété de sécurité agréée</u> (obligatoire) :				
	n:				
	esse:				
	. – gsm :				
	m et n° gsm de la personne responsable sur place :				
	mbre d'agents sur place :				
Aut	re information importante :				
	♦ Joindre une copie du contrat				



Tél.: 082/21.47.20 - Fax: 082/21.47.31 Mail: <u>info@doische.be</u> - <u>www.doische.be</u>

<u>Demande prêt de matériel</u> :	
Barrières Nadar	Nombre :
Panneaux de signalisation	Description:
Autre(s)	Description:
Le matériel prêté sera déposé sur les <u>Remarque</u> : Tout matériel non rendu ou	s lieux de la manifestation, la veille de l'événement. détérioré sera facturé à l'organisateur.
Demande d'un arrêté de police :	
ui oui	non
Mentionnez votre souhait concern modifications de la circulation routièr Contactez le service Patrimoine (082	
Autre(s) demande(s):	
<u>Déchets</u> :	
Déchets générés : ☐ Oui ☐ Non	
Si oui : mode d'évacuation prévu ?	Reprise par l'organisateur pour son conteneur à puce
	privé
	Conteneur à puce de la salle mis à dispositionAchat de sacs communaux – Nombre
	Acriat de sacs communaux – Nombre Autre
Remarque: Si vous souhaitez utiliser	des gobelets réutilisables, vous pouvez obtenir des informations
auprès du Bureau Economique de la Pre	ovince de Namur au 081/71.71.71.
	réduire de 70% la production de déchets lors d'une manifestation et
garantit une meilleure propreté sur le sit	e de l'événement.
Type de publicité :	
☐ Toutes-boîtes	
☐ Journaux	
☐ Affiches *	
Invitations personnelles	
	isions:
	r les routes régionales : Obligation de demander une autorisation
	nilippeville (Mr Olivier LION – chef de district – rue de Neuville, 52 –
5600 Philippeville – Tél. 071 66 04 80 –	rax 07 i 00 04 99 de police administrative, les panneaux doivent être enlevés dans les
48 heures après la fin de la manifestation	
Après un premier rappel, une amende a	
Boissons fermentées / alcoolisées –	tarifs:
Vente de boissons fermentées / alco	
Si oui : Bière	
Alcool	
Autre(s)	
Prix moyen d'une consommmation :	€
Prix d'entrée de la soirée : €	
Clôture de la soirée à 2 h 00 : ☐ Oui	
	e fermeture des débits de boissons, même occasionnels (art.
144 RGPA) ? ☐ Oui ☐ Non	



Tél.: 082/21.47.20 - Fax: 082/21.47.31 Mail: <u>info@doische.be</u> - <u>www.doische.be</u>

Nombre d'annexes jointes :		
<u>Date de la demande</u> Signature de l'organisateur responsable : Nom et prénom :		
Date de réception :	Data do l'	accord:
Date de reception :	Signature Pascal Ja	du Bourgmestre :
Cadre réservé à l'Administration comm	umale :	
Avis de la Zone de Police : Date de la demande : Date de réception de l'avis :	Oui	□ Non
Avis du Service Régional Incendie : Date de la demande : Date de réception de l'avis :	Oui	□ Non
Autre avis : Date de la demande : Date de réception de l'avis :		□ Non
Remarques :		